

ATTESTATION - FICHE D'INSCRIPTION – VIDE GRENIERS

Personne Physique

Se déroulant le : 23/01/2022 à Antibes – Parking Espace Jean Bunoz

Organisateur :

Association Les Gazelles de la lecture
235 bd André Breton – Les Jonquilles Bat.9 06600 Antibes
06 25 50 72 21

Participant :

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : E-mail :

N° immatriculation voiture si véhicule en stationnant Gênant :

Délivrée le : Par :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Vendre que des objets **personnels et usagés** (article L 310-2 du Code du commerce)
- De non-participation à 2 autres participations de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du Code pénal)
- Accepter le règlement de participation

Fait à : Le :

Signature

Je désire emplacement(s) * 25 €

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter quelques euros en soutien à Team 247 Rallye des Gazelles. Visiter le site officiel :

<https://www.rallyeaichadesgazelles.com/edition-2022/gazelles-au-depart/?team=247>

TOTAL :€

Règlement par :

- Chèque de 25€ ou plus (à l'ordre de : Les Gazelles de la lecture)
- Chèque de caution de 20€ (à l'ordre de : Les Gazelles de la lecture)

Attention : un règlement en espèce sera exigé le jour du vide grenier et à la prise de l'emplacement en échange du chèque de 25€

Règlement :

- Emplacement de 3m x 2m sans voiture. (Possibilité de stationnée quelques voitures sur place et sur les parkings à proximité)
- Le chèque de caution sera détruit si l'emplacement est propre et sans encombrant au moment du départ.
- Les déchets alimentaires devront être déposés dans les containers situés sur le parking.
- Les déchets non alimentaires devront repartir avec vous.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- L'attribution des places se fera par ordre d'arrivée sur le lieu et non au libre choix.
- Pour toute annulation à moins de 72h, les chèques seront encaissés.
- En cas de mauvais temps (pluie), le vide grenier sera reporté au dimanche 30 janvier.

Merci d'adresser votre dossier avec les pièces suivantes :

- Photocopie carte d'identité recto & verso
- Un chèque pour emplacement
- Un chèque de caution
- L'attestation de vide grenier remplie et signé. (*)

Adresse :

Association Les Gazelles de la lecture
235 bd André Breton – Les Jonquilles Bat.9
06600 Antibes

**L'heure d'arrivée pour les exposants est de 6h à 7h30 et les départs au plus tard entre 17h et 18h.
Horaire visiteurs : 8h-17h**

INFORMATION COVID19 : Nous sommes en étroite collaboration avec la mairie d'Antibes. Nous suivrons scrupuleusement toutes les recommandations sanitaires de rigueur. Port du masque obligatoire pour les exposants et les visiteurs.

(*) Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise à la ville d'Antibes.

Attention à l'accès parking

